

TEXTES DE MGR LEFEBVRE

Sermon de Mgr Lefebvre – 12e dimanche après la Pentecôte – 21 août 1977

Publié le 21 août 1977 · Mgr Marcel Lefebvre · 11 min de lecture



Vidéo

https://w.soundcloud.com/player/?url=https%3A//api.soundcloud.com/tracks/835348330&color=%23175377&auto_play=false&hide_related=true&show_comments=false&show_user=true&show_reposts=false&show_teaser=false

La Porte Latine – FSSPX France · Homélie à Écône, 21 août 77, 12^e dim. après la Pentecôte

Mes bien chers frères,

L'Épître et l'Évangile d'aujourd'hui nous parlent d'une manière toute particulière de la Loi, de la loi de Moïse et de la loi que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a donnée.

Qu'est-ce donc que la Loi ? Pourquoi la Loi ?

Si nous la considérons dans l'esprit de Dieu, dans l'esprit du Dieu Créateur, la loi est le chemin qui conduit à la fin qui nous a été assignée par Dieu.

En effet, nous avons été créés pour une fin, pour une fin bien précise. Il y a un but à notre existence, un but à la création dont nous avons été l'objet. Ce but, c'est la gloire de Dieu. Ce but c'est notre bonheur ; c'est notre perfection ; c'est la vie éternelle.

Et si nous jetons un regard sur toute la Création de Dieu, nous nous apercevons que tous les êtres, tous les êtres sans raison, comme les êtres raisonnables, ont tous été créés par Dieu avec

une fin, avec une finalité, un but à atteindre. Et toutes les créatures, par conséquent, ont des lois ; ne peuvent pas ne pas avoir de lois.

Vous les connaissez, ou tout au moins, nous en connaissons une partie. Les savants les recherchent ces lois ; ces lois qui se trouvent dans la nature. Pour les êtres matériels, ce sera la loi de la gravitation ; ce sera la loi de la pesanteur ; ce sera la loi de l'attraction, que sais-je.

Pour les plantes, ce seront toutes les lois de la végétation qui règlent leur vie ; qui les mènent à leur but.

Puis, les animaux ; les animaux ont leur instinct et la loi inscrite dans les animaux eux-mêmes.

Et nous, êtres raisonnables, nous avons une loi que les êtres qui n'ont pas de raison, ne connaissent pas et que nous, nous connaissons. Nous connaissons la loi ; nous connaissons le chemin qui nous conduit à notre fin, à notre but.

Et de même qu'il est inconcevable que l'on puisse atteindre le but, sans suivre la route qui y mène, de même il est inconcevable qu'un homme puisse espérer avoir la vie éternelle s'il n'accomplit pas les lois de Dieu. C'est simple. C'est le simple bon sens.

Un animal qui ne suivrait pas l'instinct qui le pousse à manger pour vivre et à chercher sa nourriture pour vivre, ne survivrait pas évidemment. Ces lois, nous devons les observer, si nous voulons atteindre notre fin. Et, ce qu'il y a de particulier en nous, c'est que nous avons précisément l'intelligence, la volonté et toutes les facultés de notre âme pour poursuivre cette fin que le Bon Dieu nous a assignée.

Et si nous pouvons, éventuellement, malheureusement, ne pas suivre cette loi et suivre la loi de la mort au lieu de suivre la loi de la vie, ce n'est pas une perfection de notre liberté, c'est un défaut de notre liberté. Car le Bon Dieu nous a donné notre liberté, pour atteindre notre fin et non pas pour nous en écarter. Et par conséquent pour suivre la loi et non pas pour nous en écarter.

Quelle est cette loi ? Notre Seigneur l'a dit dans son Décalogue et Il le résume Lui-même dans son Évangile : À cet homme qui vient le trouver et qui lui demande : Que dois-je faire pour atteindre la vie éternelle ?

Eh bien, suivez les commandements de Dieu.

Quels sont ces commandements ? Aimer Dieu, aimer son prochain. C'est simple.

Et en effet, si nous réfléchissons tant soit peu : Dieu est charité ; Dieu est amour. Comment Dieu pourrait-Il nous donner une autre loi que celle qui le régit Lui-même. Il est régi par la loi d'amour. Oh, cette loi ne lui est pas imposée ; elle est son Être même. Dieu parce qu'il est, est amour. C'est un grand mystère pour nous, mais il en est ainsi : Dieu est amour.

Et toutes les lois, même les lois naturelles, même les lois qui régissent les êtres qui n'ont pas de raison, ces lois sont des expressions de l'amour. On peut dire qu'un oiseau qui vole, un animal qui recherche sa nourriture, suit la loi que le Bon Dieu a inscrite en lui et exprime d'une certaine manière, analogiquement, symboliquement, l'amour de Dieu.

Et nous aussi, c'est l'amour qui doit nous pousser à suivre et à rechercher notre fin. Et cela est la grandeur de notre loi. L'amour qui doit finalement nous unir à Dieu pour l'éternité et à notre prochain : l'amour de Dieu, l'amour du prochain. Toute notre vie, toute notre éternité, se résument dans ces mots. C'est là une chose admirable.

Mais nous ne devons pas oublier que nous sommes des êtres qui sont surnaturels, c'est-à-dire que nous avons comme deux lois. Une loi fondamentale, loi de la nature, qui est le Décalogue. Voilà la loi de notre nature, que nous devons suivre. Notre Seigneur n'a pas dit que le Décalogue, à partir de sa venue sur la terre, était changé, qu'il donnait une autre loi. Au contraire. Il a dit : « Je ne suis pas venu pour abolir la loi. Je suis venu pour l'accomplir ». Et elle s'accomplira jusqu'au moindre iota. La loi que j'ai inscrite dans la nature, s'accomplira. Et la loi que je vous donne est une loi plus parfaite encore que celle du Décalogue. Elle accomplit le Décalogue d'une manière plus parfaite. Et c'est tout le sermon de Notre Seigneur sur la montagne, le Sermon des Béatitudes.

Il faut savoir aimer ses ennemis.

Il faut savoir souffrir pour la justice.

Il faut accepter de faire beaucoup plus que ce qui nous est demandé pour manifester notre amour vis-à-vis de notre prochain.

Il faut savoir accepter la volonté de Dieu et nous remettre dans les mains de Dieu. Car comme le dit Notre Seigneur : Tous nos cheveux sont comptés et Dieu s'occupe de nous. Ne soyons pas trop soucieux du lendemain. Remettons nos volontés dans les mains de Dieu, dans la Toute-Puissance de Dieu.

Tels sont les conseils que Notre Seigneur nous donne et Il termine par cette belle prière du *Pater noster*, qui est le résumé, en quelque sorte, de la loi nouvelle. La loi qui n'est pas une loi qui contredit le Décalogue, bien au contraire, mais qui l'accomplit d'une manière infiniment plus parfaite.

Car notre but, le but que le Bon Dieu nous a assigné, en voulant nous faire participer à sa nature divine, est un but infiniment supérieur à celui qui était prévu pour notre nature seulement. Si nous n'avions eu que notre nature, nous ne serions pas arrivés dans l'intimité de Dieu.

Pourquoi le Bon Dieu a-t-il voulu que nous ayons cette surnature ? Cette grâce surnaturelle ? C'est un don qu'il a voulu nous faire. Est-ce que nous pouvons limiter les dons de Dieu ? Le Bon Dieu a voulu nous donner l'existence. En plus de notre existence, Il a voulu nous donner sa propre nature par la grâce surnaturelle, par le baptême, par les sacrements, par toutes les grâces que le Bon Dieu nous donne, pour nous faire atteindre un but infiniment supérieur. Nous allons pouvoir contempler Dieu, comme le Bon Dieu se connaît Lui-même. Alors que nous n'aurions pu connaître Dieu que comme nous Le connaissons maintenant par les créatures.

Certes nous Le connaissons. Nous savons que Dieu existe ; mais nous savons si peu de choses de Dieu, par ce que nous pouvons voir autour de nous. Analogiquement, par les conclusions, nous arrivons à la grandeur de Dieu, à la Toute-Puissance de Dieu, à l'infinité de Dieu. Mais c'est bien peu de chose.

Mais nous verrons Dieu Lui-même comme Il se connaît. Le Bon Dieu a voulu cela pour nous. Mais pour cela il faut que nous ayons sa nature. Il faut que nous participions à sa nature pour arriver à Le connaître comme Il se connaît Lui-même. Il veut faire de nous d'autres Dieux, des enfants de Dieu. Jésus-Christ est son Fils naturel, son Fils véritable ; mais nous, nous sommes ses fils adoptifs. Notre Seigneur a voulu faire de nous ses fils adoptifs, en nous unissant à Lui ; en nous unissant à sa propre nature, à son propre Sang. En mangeant la chair et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, nous devenons les fils adoptifs de Dieu qui nous permettra d'atteindre ce but extraordinaire pour lequel nous sommes créés.

Voilà ce que le Bon Dieu a voulu. Et voilà ce qu'est la loi. Voilà ce qu'est notre loi. La loi n'est pas un obstacle à notre existence ; la loi ne limite pas notre liberté ; la loi nous montre le chemin que nous devons suivre, pour atteindre notre but.

Alors si nous voulons atteindre notre but, il nous faut passer par ce chemin.

Si nous ne voulons pas l'atteindre, alors évidemment, nous allons vers la mort et vers l'enfer. Mais le Bon Dieu ne nous a pas donné notre liberté pour nous détourner de Lui. Il nous a donné notre liberté pour que nous puissions mériter la récompense que le Bon Dieu veut nous donner en nous attachant à ce chemin qui nous conduit à la vie éternelle.

Certes il y a beaucoup de chemins qui conduisent à la vie éternelle. Nous avons des vocations différentes ; nous avons des professions différentes dans la société. Le Bon Dieu nous a tracé à chacun de nous, notre chemin, mais il y a tout de même des lois fondamentales comme le Décalogue, que nous devons tous pratiquer. Nous n'avons pas le droit de manquer au Décalogue. Nous n'avons pas le droit de manquer à la loi que Notre Seigneur nous a assignée et qu'il veut que nous suivions.

Mais dans la réalité de tous les jours, nous suivons chacun notre chemin ; nous avons chacun notre voie, la voie que le Bon Dieu nous a tracée, nous a donnée. Et c'est pourquoi nous devons toujours faire cette prière au Bon Dieu et demander au Saint-Esprit de nous éclairer sur ce que le Bon Dieu veut de nous. Comment veut-Il que nous réalisions cette loi d'amour, chaque jour, à chaque instant de notre vie, afin que nous puissions atteindre le but qu'il nous a assigné : notre bonheur éternel, chanter sa gloire pendant l'éternité ; Le connaître pendant l'éternité.

Nous devons demander à Dieu, d'être éclairés, afin de ne pas nous tromper. Et c'est pour cela que Notre Seigneur louait la très Sainte Vierge Marie.

Une femme disait en voyant Jésus : « Ô bienheureux le sein qui l'a porté, bienheureuses les mamelles qui l'ont allaité ». Qu'est-ce que répond Jésus ? « Bienheureux surtout ceux qui font la volonté de mon Père ; ceux qui accomplissent la parole de Dieu ».

Et en cela Il faisait la louange de sa Mère. Il faisait la louange de la très Sainte Vierge. Ce n'était pas pour dire : Non, elle n'est pas bienheureuse celle qui m'a porté dans son sein. Jamais Jésus n'a voulu dire cela. Jésus a dit : Si la Vierge est ce qu'elle est ; si elle a pu être ma mère, justement, c'est parce qu'elle a accompli la volonté de Dieu ; parce qu'elle a prononcé son fiât. Voilà la grandeur de la très Sainte Vierge Marie.

Eh bien, pour nous aussi, la grandeur de notre vie sera d'avoir suivi la volonté de Dieu, faire

chaque jour sa Sainte Volonté. Comme il est dit dans le Notre Père : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel ». Elle ne peut pas être mieux faite qu'au Ciel. Et par conséquent, si nous faisons ici-bas la volonté de Dieu, comme elle est accomplie au Ciel, alors tout sera parfait pour nous et ce sera la joie complète.

Oh cela ne veut pas dire que cette volonté s'accomplira sans souffrances, sans douleurs, sans croix, sans difficultés. Bien au contraire. Le Bon Dieu nous demande souvent de suivre des chemins douloureux, des chemins pénibles. Mais Notre Seigneur nous a montré l'exemple. Il est devant nous. Il a porté sa Croix devant nous, nous la portons avec Lui et nous sommes certains qu'en faisant cela, nous serons sur le chemin du bonheur éternel, avec la très Sainte Vierge Marie.

Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/textes/sermon-de-mgr-lefebvre-12eme-dimanche-apres-la-pentecote-21-aout-1977

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France